



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-141088>

Département(s) de publication : **75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95**

Annonce n° **25-141088**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Chambre de Commerce et d'Industrie Seine-et-Marne

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 18770918300235

Ville : Marne-la-Vallée

Code postal : 77776

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de réduction des consommations d'énergie dans le cadre de l'objectif 2030 du décret tertiaire pour les bâtiments du site d'Avon de la CCI Seine-et-Marne

Code CPV principal - Descripteur principal : 45321000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le marché a pour objet la réalisation des travaux de réduction des consommations d'énergie finale dans le cadre de l'objectif 2030 du décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 (« décret tertiaire »), pour les bâtiments du site d'Avon de la CCI Seine-et-Marne.

Critères d'attribution : Critère n°1 - Prix : 35 points, évalué au regard du montant total toutes taxes comprises (TTC) inscrit dans l'annexe – Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F) ; Critère n°2 - Valeur technique : 55 points, évalué au regard des éléments suivants Sous-critère 2.1 – Organisation et méthodologie de réalisation des travaux : 20 points ; Sous-critère 2.2 – Moyens humains dédiés au suivi et à l'exécution du marché : 15 points ; Sous-critère 2.3 – Moyens techniques dédiés à l'exécution du marché : 10 points ; Sous-critère 2.4 – Adéquation du planning prévisionnel et des délais : 10 points ; Critère n°3 - Protection de l'environnement : 10 points, évalué au regard des éléments suivants Sous-critère 3.1 – Moyens mis en place pour la gestion et la réduction des déchets en phase de travaux : 5 points ; Sous-critère 3.2 – Moyens mis en place pour la réduction des nuisances en phase de travaux : 5 points

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Lot 1 – Menuiseries extérieures attribué à DH RENOVATION - 34 Avenue de Verdun 91290 Arpajon (SIRET : 418 316 428 00030) - pour un montant de 993 293,80 euros HT (offre de base et PSE) ; Lot 3 – Electricité attribué à SAS SMTB - 1 rue de Stockholm 75008 Paris (SIRET : 799 098 421 00024) - pour un montant de 87 559,03 euros HT ; Lot 4 – Chauffage et ventilation attribué à SITEME SAS - 56 boulevard de Courcerin lot n°11 77183 Croissy-Beaubourg (SIRET : 501 684 344 00044) - pour un montant 919 793,74 euros HT (offre de base et PSE 4-1, 4-2 et 4-3). Modalités de consultation du marché public : sur demande à marchespublics@seineetmarne.cci.fr Délais et voies de recours : - Référé précontractuel jusqu'à la signature du marché (articles L551-1 et R551-1 et suivants du code de justice administrative) - Référé contractuel après la signature du marché, dans les délais prévus à l'article R551-7 du code de justice administrative (au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution au Journal Officiel de l'Union Européenne ou, à défaut, jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la signature du marché) - Recours de plein contentieux dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis d'attribution

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/12/2025